



132 Allée des Sources
76530 Moulineaux
contact@defensesdesbergesdeseine.fr

Lettre Recommandée avec Accusé de Réception

A l'attention de M. Frédéric Sanchez
Président de la Métropole Rouen Normandie
Siège de la Communauté de Communes
14 avenue Pasteur
76000 Rouen

Moulineaux, le 03 octobre 2015

Objet : Réunion du 8 octobre 2015
Révision du POS en PLU – Commune de La Bouille

Monsieur le Président,

Nous avons connaissance d'une réunion devant avoir lieu le 8 octobre 2015 à la mairie de La Bouille, concernant la révision du POS en PLU de cette commune, incluant la zone de transit et le RVSL aval à Moulineaux, en compagnie présence de nombreuses personnalités dont celles de la Préfecture, du Président de la région Haute-Normandie, du Conseil Général, de la DREAL, du GPMR, des CCI et des mairies concernées.

Comme évoqué dans notre courrier du 16 août 2015 (cf. PJ), **nous réitérons fermement notre opposition à toute implantation d'activité de type industriel sur cette zone.** Cette ancienne chambre de dépôt constitue en effet le dernier espace de respiration non bâti entre La Bouille et Moulineaux, indispensable à la cohérence de votre territoire.

Les enjeux environnementaux (zones humides,...) et urbanistiques (sites classés et inscrits, zone incluse dans le Périmètre de Protection Rapprochée du captage prioritaire Grenelle,..) sont extrêmement sensibles. Si ces projets aboutissent, les conséquences seront désastreuses pour les populations en terme de nuisances (paysages, bruit, poussière, captage d'eau...) et pour l'image même de ces lieux hautement touristiques; et ce de façon irréversible.

Ainsi, nous vous informons que :

La modification des zonages afin de permettre une activité de type carrière, stockage de granulats ou autres, concassage, station de transit ou pôle logistique et des exhaussements suffisants pour l'implantation des projets industriels prévus **entraînera de notre part une action IMMEDIATE de défense de nos droits en justice**, compte tenu de notre intérêt à agir et des nombreuses irrégularités de ces projets.

Nous veillerons en outre à donner à cette procédure une **exposition médiatique d'envergure, et alerterons sans attendre les relais associatifs et hautes instances concernés par les questions environnementales.**

Nous soumettons ces arguments à votre réflexion.

L'intérêt général et votre légitimité à défendre cette zone verte à fort potentiel touristique à proximité de La Bouille et du Château Robert le Diable, en sortiront renforcés.

Rappelons que le rôle de la Métropole est de protéger ses administrés, et de faire en sorte qu'ils puissent continuer à vivre dans un cadre préservé. (voir article 4 du décret portant création de la Métropole)

Par ailleurs, depuis quelques jours, le Grand Port Maritime de Rouen a entrepris un abattage d'arbres massif sur la commune de Moulineaux, méprisant les vues des habitants, leur cadre de vie, et les procédures à respecter lorsqu'on se trouve dans le périmètre de protection d'un Monument Historique. Ironie de la situation : cet abattage d'arbres plantés il y a une trentaine d'années et ne présentant aucun danger pour la population se fait au nom de l'écologie : on abat les arbres pour créer un "corridor écologique", un "fuseau à caractère humide" selon les termes employés par le Port ! Les riverains, notre Association et toutes les personnes concernées voient là encore avec désespoir le résultat des méthodes du Grand Port Maritime de Rouen qui agit sans concertation et au mépris des principes de base de respect des populations, tout en se parant de prétendus arguments écologiques. Il est encore temps de sauver les grands arbres qui prolongent cet axe en cours d'abattage.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.



— Fabrice Drain
Architecte du Patrimoine
Président de l'Association

PJ. : 1 - courrier du 16 août qui vous était déjà adressé

Copie par mail **avec PJ** à : toutes les personnes présentes à la réunion